



1985-2025, 40 années d'engagement au service de la vie associative.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

838 ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

449 QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

192 CORNOUAILLE (HORS QBO)

150 FINISTÈRE (HORS CORNOUAILLE)

47 HORS FINISTÈRE



Assemblée Générale du 28 avril 2026

M. Stéphane LUCAS
COPRÉSIDENT



SOMMAIRE

1 EDITO

4-5 ▪ Le Rapport Moral de la Présidence collégiale

3 LES MOYENS HUMAINS ET PARTENARIAUX AU SERVICE DU PROJET

14 ▪ La gouvernance collégiale pour construire ensemble le projet associatif
15 ▪ L'équipe salariée
16 ▪ Les partenariats financiers
17 ▪ Les partenaires opérationnels

2 UN BILAN EN DEMI-TEINTE

8-9 ▪ Un engagement renforcé malgré un recul du volume des ventes
10 ▪ Des adhérents au rendez-vous
11 ▪ L'équilibre financier fragilisé par la conjoncture

4 ACCUEILLIR POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF LOCAL

20 ▪ Soutenir les dynamiques associatives par l'offre d'hébergement
21 ▪ Des salles pour faire vivre la liberté d'association
22-23 ▪ Soutenir les dynamiques associatives en les valorisant

5 ACCOMPAGNER POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR

- 26-27 ■ Accompagner les bénévoles pour favoriser l'information dans les associations
- 28 ■ Accompagner les employeurs associatifs, une qualité de service retrouvée
- 29 ■ Consolider l'emploi associatif avec le DLA
- 30-31 ■ Former pour renforcer les compétences
- 32 ■ Accompagner au niveau logistique
- 33 ■ Accompagner sur la communication

6 COOPÉRER POUR RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE ET VALORISER LE FAIT ASSOCIATIF

- 36-37 ■ Agir sur les politiques associatives

7 ÉCOLOGIE

- 39 ■ Mise en œuvre d'actes de sobriété énergétique

8 ANNEXES

- 41 ■ Compte de résultat
- 42 ■ Bilan
- 43 ■ Orientations financières 2026

1 LE RAPPORT MORAL DE

Le monde associatif est un continent énorme, d'une diversité exceptionnelle. Souvent, les rencontres qu'on y fait sont d'une richesse remarquable, elles laissent le sentiment que tout est possible lorsqu'on décide de mettre en commun des énergies, des intelligences, des moyens matériels et humains pour partager « autre chose que des bénéfices ».

Et pourtant, selon le point où l'on se trouve, les réalités diffèrent de manière sensible, le climat n'est pas le même... Certaines associations sont plus exposées que d'autres à des variations que beaucoup ne perçoivent pas encore, ou de manière diffuse... Ici des finances baissent, là des bénévoles s'épuisent et tirent leur révérence alors que des usagers frappent toujours plus nombreux à la porte. Les besoins sociaux sont en effet immenses quand les services publics, eux, tirent le rideau...

Dans ce paysage, ce sont actuellement les associations employeuses qui souffrent le plus.

Beaucoup sont investies de missions qui relèvent de l'intérêt général, dans le domaine social et culturel, dans le soin, l'enseignement, l'environnement, la défense des droits, la justice... On leur demande de faire toujours plus avec moins de moyens. Conséquences : les relations entre les salarié.es et les bénévoles se fragilisent, l'ambiance de travail se dégrade, les désirs et le sens de l'engagement s'étiolent...

On peut nous reprocher de jouer les Cassandra et de noircir inutilement une réalité qui n'apparaît pas comme telle à la majorité des associations de loisirs et de divertissement, celles dont justement, l'objectif principal (et parfaitement estimable !) est d'embellir la vie. L'Observatoire de la Vie associative que l'Espace Associatif a construit avec le RNMA indique en effet que plusieurs associations restent confiantes...

Mais ne soyons pas naïfs, une conjugaison de facteurs économiques, sociaux, écologiques et géopolitiques nous annonce des lendemains de plus en plus compliqués... Quelle que soit la typologie de notre association, tous ces paramètres qui s'imposent auront une influence sur nous.

À moins que nous réagissions collectivement, solidairement et massivement.

C'est pour cette raison que le 11 octobre dernier, à Quimper et dans 350 autres lieux en France, des collectifs d'associations ont manifesté dans l'espace public pour le crier haut et fort : « ça ne tient plus ». Et un appel à la mobilisation a été lancé.

C'est dans ce contexte que l'Espace Associatif, qui venait de fêter ses quarante ans, a demandé aux associations qu'il avait déjà sollicitées pour être auditionnées par le CESER de Bretagne de se mobiliser une nouvelle fois.

En avril 2025, ce collectif avait expliqué à la commission du CESER en quoi les associations jouent un rôle économique, social et démocratique de premier ordre. Il s'est désormais projeté vers l'organisation des Etats Généraux de la Vie Associative en Cornouaille. L'objectif est de coconstruire de nouvelles bases de coopération avec les Collectivités Locales. Ces dernières ont besoin des associations pour assurer l'attractivité de leur territoire, répondre à des besoins de toutes sortes que seules, elles ne peuvent pas (ou ne savent pas) satisfaire. Et de nombreuses associations ont besoin des Collectivités Locales pour consolider leur financement, via des subventions de fonctionnement ou pour des projets plus ponctuels.

Ces Etats Généraux se dérouleront donc à la Maison Pierre-Waldeck Rousseau le samedi 30 mai prochain.

Nous y inviterons les nouveaux élus de Cornouaille, en charge de la vie associative dans leur commune, pour réfléchir ensemble à la manière de continuer à porter haut et fort l'esprit de la loi du 1 juillet 1901.

LA PRÉSIDENTE COLLEGIALE

Déjà, le 17 février dernier, durant la campagne électorale des municipales, après une invitation à quelques-uns des candidats, nous avons eu l'agréable surprise de voir reprises, dans des professions de foi, certaines idées que nous avons émises : rédiger des Chartes d'Engagements Réciproques entre associations et collectivités ou instituer des Conseils Locaux de la Vie Associative... Preuve, s'il en est, que la coopération reste une valeur encore très investie localement, tandis qu'au niveau international, on laisse accroître le sentiment que seules la brutalité et la soumission au plus fort sont en mesure d'organiser la société.

Et c'est dans ce décalage, que le fait associatif, qui consacre la coopération, prend une dimension éminemment politique (au sens de l'intérêt général et de l'utilité sociale)...

Depuis plusieurs années, nous le répétons, les associations sont précieuses autant pour ce qu'elles font que ce pour ce qu'elles sont. La société civile, en capacité juridique de s'organiser (grâce à loi de 1901), est une pièce maîtresse de l'architecture démocratique. Si elles ne tirent pas leur légitimité du suffrage universel comme les élus de la République, c'est une loi constitutionnalisée qui la leur donne. Une loi qui garantit une liberté essentielle : la liberté de s'associer et d'investir l'espace public, pour interpeller, proposer, agir...

Hélas, depuis quelques temps, les libertés associatives sont malmenées, les contre-pouvoirs qu'elles peuvent constituer sont de moins en moins tolérés. Et pas seulement dans des régions où des forces politiques autoritaires sont déjà implantées. Non, en Bretagne même, à Brest, à Lorient, des exemples existent : ici une autorité de l'État, là une collectivité, cherchent à entraver l'action de telle et telle association au prétexte qu'elles interpellent, récriminent, prennent position contre des politiques publiques qui ne leur conviennent pas...

Pourtant, qu'une politique publique soit contestable - dans les marges permises par la loi bien sûr ! - et qu'un débat s'ouvre pour trouver des solutions avec toutes les parties prenantes, n'est-ce pas là l'indice d'une démocratie vivante et sûre d'elle ?

Cette réalité est hélas de moins en moins admise. On invoque désormais une exigence de neutralité absolue pour contraindre certaines associations. La neutralité qui jusqu'alors n'était pas une exigence corsetante, devient maintenant une injonction au silence et à la dépolitisation.

Pour nous, accepter ou refuser cette dérive a bel et bien une valeur de test pour la démocratie...

D'autant que notre statut juridique, selon nos valeurs, nous confère une autonomie pour en décider...

En effet, si 60 % des maisons des associations sont municipalisées, la nôtre, l'Espace Associatif de Quimper-Cornouaille, reste une maison associative, avec une dimension et un rayonnement territoriaux exceptionnels qui lui donnent une responsabilité particulière. Il n'existe pas beaucoup de MDA de cette importance sur le territoire français, sachons en prendre toute la mesure....

Dans la période compliquée que nous traversons, c'est une véritable chance et nous pouvons être attendus sur cette capacité à défendre l'autonomie associative. Autonome et responsable non seulement pour être à l'écoute, afin de rendre les meilleurs services à nos associations adhérentes (et futures adhérentes !) mais encore, pour affirmer notre capacité à défendre, avec toute la conviction qui nous habite, l'esprit associatif, les principes et valeurs démocratiques qui s'y rattachent.

C'est un objectif très ambitieux, mais l'actualité montre que nous ne pouvons pas nous dérober.

Nous le ferons avec vous, dans l'enthousiasme et la certitude que les passions joyeuses sont plus rassembleuses que les passions tristes.

Alors soyons courageux, et vive le monde associatif !

¹Patronage laïque Guerin, Canal Ti Zef, Ekoumène, Radio U

²Optim'ism



UN BILAN EN DEMI-TEINTE

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ MALGRÉ UN REcul CONJONCTUREL DU VOLUME DES VENTES

Fidèle à sa mission, l'Espace Associatif a continué d'accompagner activement les associations, répondant ainsi à une sollicitation en nette progression. Malgré cette dynamique, l'exercice 2025 enregistre un repli des ventes, principalement dû à la fragilité de quelques structures et à la non-tenu de certains événements planifiés.

255 ASSOCIATIONS UTILISATRICES DE SALLES ET BUREAUX

C.A. : 35 369 € ↗

- 1 756 Réservations de salles ↘
- 30 214 Personnes accueillies ↗
- 6 Utilisateurs d'espaces de permanence =
- 7 Bénéficiaires des bureaux partagés ↘



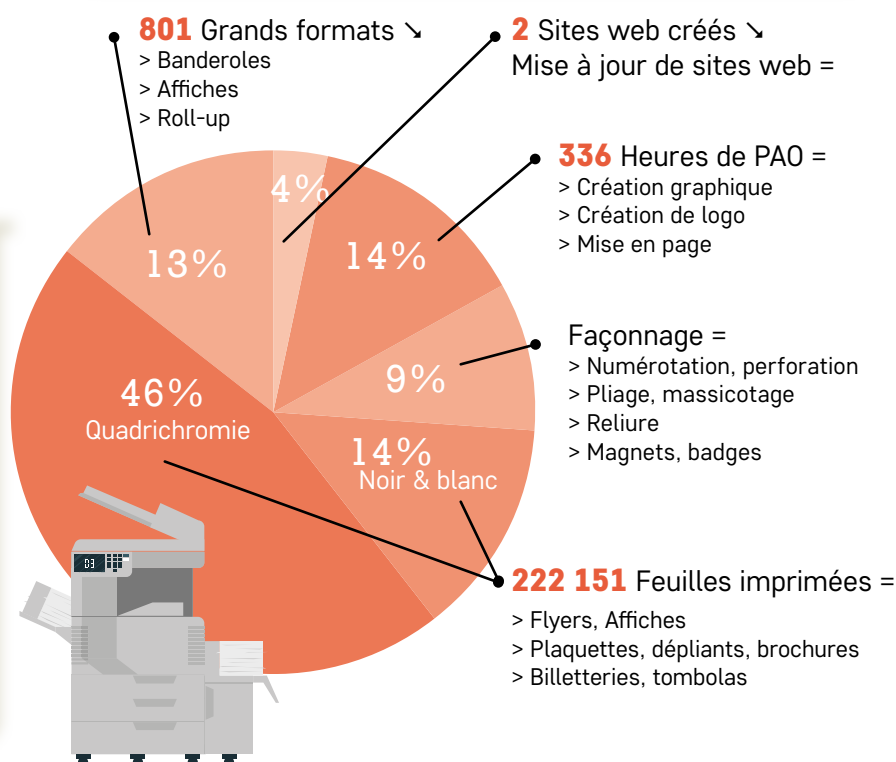
260 UTILISATEURS DE MATÉRIELS

C.A. : 42 758 € ↘

- 47 Éclairages loués ↗
- 189 Sono louées ↘
- 416 Locations de matériel vidéo ↗
- 320 CD, DVD & clés USB ↗
- 76 Heures de filmage ↗
- 184 Heures de montage vidéo ↗
- 24 Visio-conférences

303 UTILISATEURS DE L'IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

C.A. : 88 833 € ↘





ACCOMPAGNEMENT EMPLOYEURS

C.A. : 206 122 €

193 ASSOCIATIONS SUIVIES PAR LA PAIE	35 STRUCTURES ACCOMPAGNÉES PAR LE DLA
793 Paies en moyenne par mois	89% Des structures accompagnées ont entre 0,5 et 10 salariés ETP
9 516 Paies pour 2025	234 Emplois touchés par le DLA

1 253



CONSEILS
Guid'Asso
Accompagnement généraliste

C.A. : SERVICE GRATUIT

- 329** Associations accompagnées en conseil
- 213** Associations en suivi RH
- 723** Conseils Vie Associative et Création
- 530** Conseils RH & paie

325 PERSONNES FORMÉES

C.A. : 29 530 € ↘

30 sessions de formations
« Vie associative » & « Numérique »

- 14 sessions dans nos locaux
- 16 sessions hors des murs
- 277 bénévoles formés
- 33 salariés formés

Parcours de formation Guid'Action :
15 personnes formées



DES ADHÉRENTS AU RENDEZ-VOUS

L'année écoulée confirme le renforcement de l'ancrage territorial de l'Espace Associatif à l'échelle du Pays de Cornouaille. La dynamique d'adhésion observée traduit la reconnaissance croissante de la structure comme un acteur ressource incontournable pour les associations du territoire, mais également comme un acteur de référence dans la représentation et l'accompagnement du tissu associatif local.

Les associations adhérentes sont réparties sur l'ensemble du territoire, avec une présence significative dans les principaux pôles urbains tels que Quimper, Concarneau, Douarnenez et Quimperlé, tout en s'inscrivant également dans de nombreuses communes rurales. Cette répartition témoigne d'un maillage territorial étendu et d'une capacité à répondre aux besoins d'acteurs associatifs aux réalités territoriales diverses. La diversité d'origine géographique des adhérents confirme la pertinence des services proposés et consolide le rôle de l'Espace Associatif comme structure d'appui technique et stratégique au développement et à la sécurisation des projets associatifs.

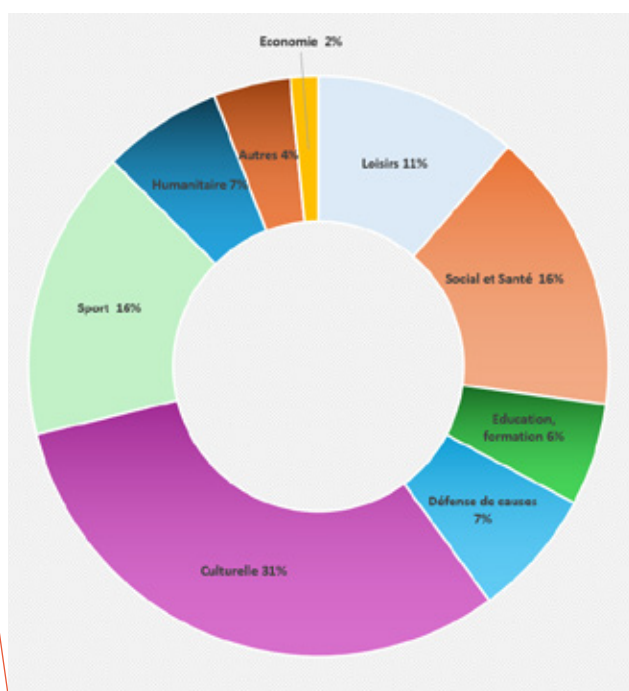
La progression des adhésions, combinée à l'élargissement de leur répartition territoriale, participe également à la montée en visibilité de la structure. Les motivations à l'adhésion semblent désormais dépasser la seule logique d'accès aux services. Elles s'inscrivent davantage dans une démarche de professionnalisation et de structuration du secteur associatif : montée en compétences des acteurs, sécurisation des pratiques, mais aussi, de manière croissante, volonté d'initier ou de renforcer des coopérations locales contribuant à la dynamique collective et à la cohésion territoriale. Dans cette perspective, l'Espace Associatif est progressivement identifié par ses adhérents comme un acteur structurant du monde associatif local, facilitateur de coopérations et partenaire reconnu des institutions publiques. ■

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS CES DERNIÈRES ANNÉES

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Quimper	418	412	406	346	344	365	376	400	396
QBO Hors Quimper	62	69	57	35	32	46	56	46	53
Pays de Cornouaille Hors QBO*	304	272	263	145	144	229	200	222	192
Finistère Hors Pays de Cornouaille	66	59	69	92	114	118	117	120	150
Hors Finistère	28	31	35	31	36	42	41	41	47
Total	878	844	830	649	670	800	790	829	838

* Pays de Cornouaille plus Quimperlé Communauté et Communauté de Communes Pleyben Châteauhin Porzay

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ADHÉRENTS



La diversité des adhésions se reflète dans la répartition des adhésions par secteurs d'activité, qui couvrent un large éventail de secteurs d'activité : associations culturelles, sportives, de loisirs, structures du sanitaire et social, organisations humanitaires ou encore collectifs engagés dans la défense de causes. Avec 838 adhérents en 2025, notre structure confirme son positionnement résolument généraliste.

Cette pluralité constitue une véritable force. Elle témoigne de la capacité de notre offre à répondre à des besoins variés, tout en s'adaptant aux spécificités propres à chacun. En accueillant des structures aux missions et aux publics différents, l'Espace Associatif aspire à favoriser également les échanges de pratiques et les dynamiques de coopération.

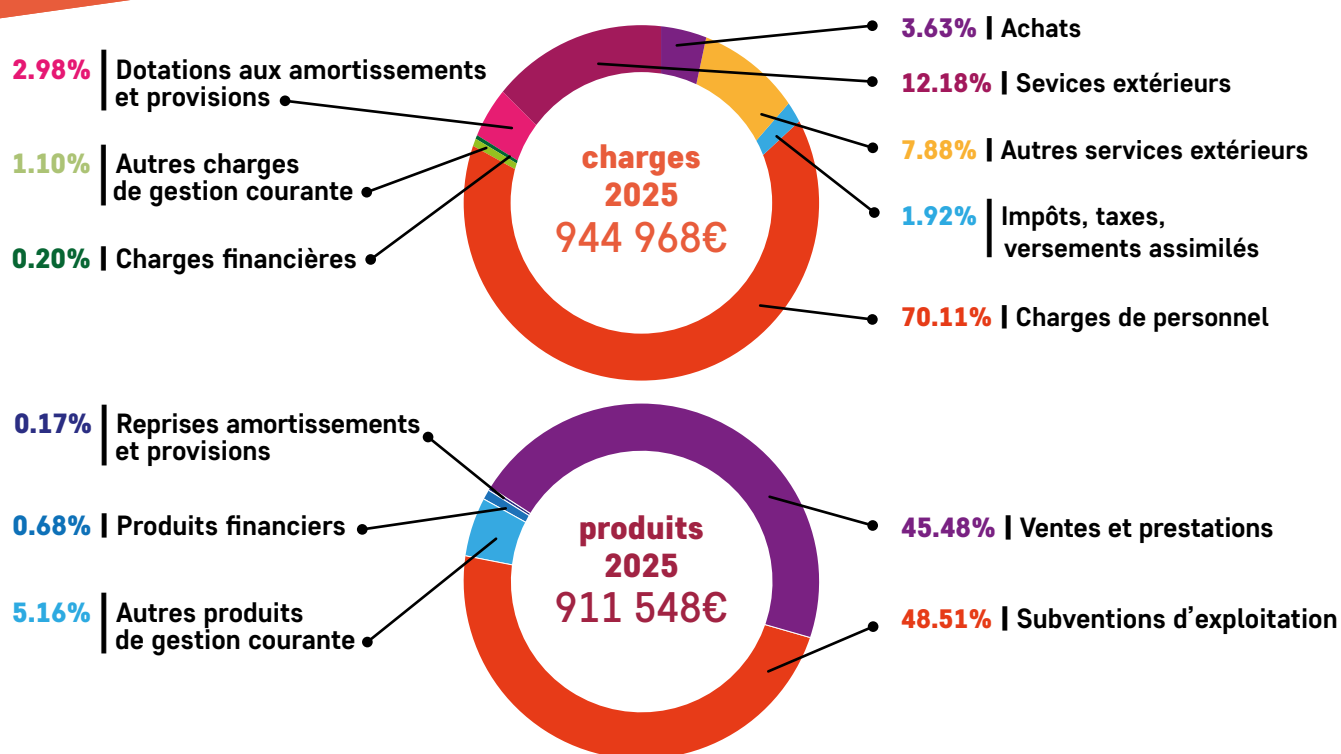
Cependant, l'analyse plus fine de cette répartition met en lumière certaines tendances structurantes. Le secteur culturel occupe une place prépondérante, représentant à lui seul 31 % des adhérents. Cette forte proportion souligne l'attractivité particulière de notre offre pour les acteurs culturels, souvent demandeurs d'outils de communication et de matériels audiovisuels.

Les secteurs du social et de la santé, ainsi que celui du sport, représentent chacun 16 % des utilisateurs. Cette présence significative traduit des besoins similaires en matière d'accompagnement notamment.

En somme, la répartition de nos adhérents confirme la pertinence de notre modèle généraliste, reflétant une offre à la fois solide et reconnue mais ouvrant des perspectives pour élargir encore notre rayonnement en adaptant notre communication afin de toucher de nouveaux publics, de secteurs peu représentés actuellement dans notre panel d'adhérents.

L'ÉQUILIBRE FINANCIER FRAGILISÉ PAR LA CONJONCTURE

Face à une complexité croissante d'accès aux subventions, l'association a poursuivi le renforcement de son autonomie financière. Les ventes aux adhérents et le montant des adhésions représentent désormais 50 % des produits d'exploitation, traduisant un modèle plus indépendant. Cette évolution accroît toutefois l'exposition de la structure aux fluctuations économiques touchant ses membres. Dans ce contexte, le ralentissement conjoncturel observé en 2025 a entraîné un recul des ventes, conduisant à un résultat déficitaire.



UNE MARCHÉ TROP HAUTE À FRANCHIR

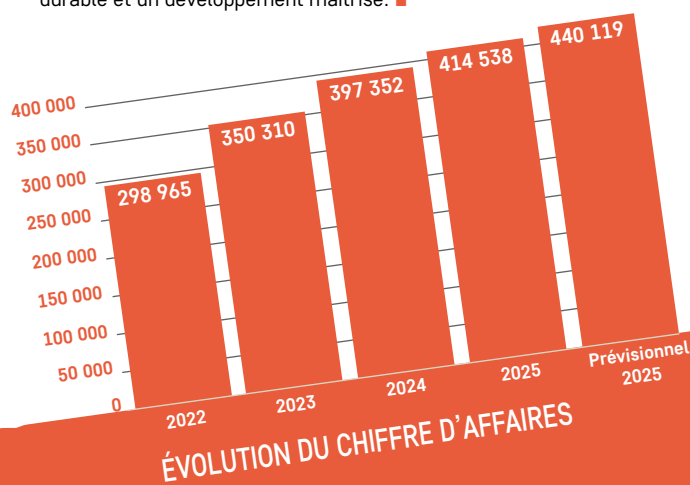
En 2025, l'objectif de ventes avait été fixé à 440 119 €. Ce niveau, volontairement ambitieux, n'intégrait pas pleinement le ralentissement conjoncturel ayant affecté l'ensemble du secteur associatif, et en particulier les structures employeuses, fortement fragilisées.

Dans ce contexte, les arbitrages budgétaires ont prioritairement porté sur des postes jugés par nos adhérents, comme ajustables à court terme, au premier rang desquels la communication.

L'Espace Associatif en a directement subi les effets, avec un manque à gagner de 11 668 € par rapport aux prévisions à l'imprimerie numérique. Une dynamique similaire a été observée sur le service paie, confronté à la disparition de plusieurs structures associatives partenaires. Cette évolution a généré une perte supplémentaire de 10 622€ par rapport au chiffre d'affaires attendu.

Par ailleurs, le modèle économique reposait, en 2025, sur le développement de l'offre de formation professionnelle. Ce projet n'ayant pu aboutir, il en résulte un manque à gagner de 12 802 € en fin d'exercice.

Le bilan global s'avère ainsi fortement dégradé. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une stratégie de redressement apparaît indispensable dès 2026. L'enjeu des prochains exercices sera de consolider l'autonomie financière acquise tout en réduisant l'exposition aux fluctuations économiques, afin de retrouver une trajectoire d'équilibre durable et un développement maîtrisé. ■





DES MOYENS HUMAINS ET PARTENARIAUX AU SERVICE DU PROJET

LA GOUVERNANCE COLLÉGIALE POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LE PROJET ASSOCIATIF

Engagé dès juin 2024, le travail autour du projet associatif a constitué un temps fort de la vie de l'Espace Associatif. Inscrit dans une volonté de renforcer notre gouvernance, ce chantier a reposé sur une démarche résolument collective, associant administrateurs et salariés dès les premières phases de réflexion.

Un temps de rencontre initial a permis de poser les bases de la démarche, avant la mise en place de plusieurs commissions thématiques. Celles-ci se sont réunies tout au long de l'année afin d'approfondir les réflexions et de formuler des propositions concrètes.

Le travail s'est structuré autour de trois axes, déjà identifiés dans le précédent projet associatif mais restés à consolider :

- l'accueil
- l'accompagnement
- la coopération

Fidèle à sa mission d'accompagnement des acteurs associatifs, l'Espace Associatif propose depuis plus de 40 ans un lieu dédié à la vie associative, avec la mise à disposition de salles de réunion et de bureaux à des tarifs accessibles. Dans le cadre de ce nouveau projet, une attention particulière a été portée à la qualité de l'accueil et à la convivialité du site, avec l'ambition de renforcer son attractivité et son rôle de lieu de vie.

Les réflexions ont également mis en avant la volonté de développer davantage l'animation du site, en impliquant directement les associations utilisatrices. L'objectif est de faire de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau un lieu plus vivant, favorisant les échanges et valorisant toujours mieux les initiatives associatives.

En matière de coopération, l'association affirme son ambition de devenir un facilitateur de dynamiques interassociatives. Cette orientation se traduit notamment par le travail engagé autour de l'organisation d'états généraux de la vie associative, pensés comme un espace de dialogue et de construction collective.

Concernant l'accompagnement, qui constitue un pilier historique de l'association (conseil juridique et comptable, formation des bénévoles et des salariés, service d'imprimerie numérique), une commission spécifique a été mise en place afin de structurer et renforcer l'offre, notamment en matière de formation.

D'autres commissions ont également contribué à enrichir le projet, en travaillant sur le développement de nouvelles prestations, ainsi que sur l'animation du site et l'optimisation de ses aménagements.

Adopté en novembre 2025, ce nouveau projet associatif s'inscrit dans la continuité du précédent tout en affirmant une ambition renouvelée : faire de l'Espace Associatif un véritable tiers-lieu dédié à la vie associative, au service des acteurs du territoire.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Pierre COADIC
BANQUE ALIMENTAIRE

M. Noël DESBLES
DANSE 2000

Mme Jacqueline DESPORTES
KAN AR MOR

Mme Julie LAZENNEC
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

M. Michel LE LAY
DONNEURS DE VOIX BIBLIOTHÈQUE
SONORE

M. Jean-René MOTTE
ARPAQ

M. Jean-François QUILLIEN
ADAPEI

Mme Nadine SALAUN
L'OISEAU SUR LE TOIT

Mr Xavier SCHNEIDER
CLCV UD FINISTERE

M. Roger TRESSARD
ADESS

MERCI À TOUS !

LES MEMBRES DU BUREAU

Mme Martine CARDALIAGUET, Coprésidente
FRANCE REIN CORNOUAILLE

M. Stéphane LUCAS, Coprésident
APEI CHAMPIONNET

M. Pascal PETIT, Coprésident
ATTAC CORNOUAILLE

M. Joël PHILIPPE, Coprésident
HABITANTS DU BRADEN

M. Jean-Pierre BIGORNE
DROIT D'ASILE

Mme Marie HEYMES
FRANCE BÉNÉVOLAT QUIMPER CORNOUAILLE

Mme Ursula LE STRAT
KEMPERMACULTURE

Mme Julie TANNEAU
QUEERS UNI.E.S DE BRETAGNE

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'Espace Associatif regroupe 16 salariés qui vous accueillent et restent à votre service pour répondre à vos besoins avec leur expertise et leur créativité. Un grand Merci à tous pour l'engagement affiché, les réelles contributions au projet et la bonne humeur partagée !

PÔLE ADMINISTRATIF

DIRECTION

Delphine LE DOZE

SERVICE ADMINISTRATIF

Fabienne LE CORRE
(Comptable et responsable RH)

Fabienne MONTIRONI
(Assistante de direction)

SERVICE FONCTIONNEL

Mathias BREUNINGER
(Sécurité informatique)

Aurélie JÉZÉQUEL
(Communication)

Gilles LAGADEC
(Suivi du bâtiment)

SERVICES



PÔLE ACCOMPAGNEMENT FONCTION EMPLOYEUR

Fabienne LE CORRE
(Responsable du Pôle)

Gwénaëlle KERNILIS

Gabrielle PRICZEP

Yolande BEAULIER



PÔLE ACCOMPAGNEMENT VIE ASSOCIATIVE

Guillaume HARDY
(Responsable du Pôle)

Mathias BREUNINGER



PÔLE FORMATION CONTINUE

Mathias BREUNINGER
(Responsable du Pôle)

Guillaume HARDY



DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Émilie MAZÉAS
(Responsable du Pôle)

Fabienne MONTIRONI



PÔLE HÉBERGEMENT LOGISTIQUE /MATÉRIEL

Gilles LAGADEC
(Responsable du Pôle)

Jérôme CLASSE

Lizzie LAROSE

Katy LE MOIGNE

Gaït LE CORRE*



PÔLE COMMUNICATION / IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

Aurélie JÉZÉQUEL
(Responsable du Pôle)

Riwal CORBEL

Gaëlle MAISONNEUVE*



PÔLE COOPÉRATION

Delphine LE DOZE
(Directrice)

Lizzie LAROSE

* Mise à disposition par le GEAI 29

LES PARTENARIATS FINANCIERS

Dans un contexte marqué par des tensions économiques et une évolution des modèles de financement, l'Espace Associatif a pu compter en 2025 sur la fidélité de ses partenaires financiers. La stabilité des concours apportés, au-delà de leur montant, témoigne de la confiance renouvelée accordée au projet associatif et à son utilité sociale sur le territoire.

LES PARTENAIRES FINANCIERS



VILLE
DE QUIMPER



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed



ACADÉMIE
DE RENNES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONJEP

Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

Quimperlé
communauté
BRO KEMPERLE
entre terre et mer, un territoire solidaire



QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

LES PARTENAIRES FINANCIERS DU DLA FINISTÈRE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
de travail et des solidarités (DREETS)



BANQUE des
TERRITOIRES



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Le soutien financier de nos partenaires joue encore un rôle structurant : il permet toujours de sécuriser les actions menées, de maintenir des services accessibles aux associations et d'accompagner les évolutions nécessaires du modèle économique. Il constitue également un levier essentiel pour faire face aux aléas conjoncturels et préserver la continuité des missions.

Plus largement, nos relations partenariales diversifiées, fondées sur le dialogue et une vision partagée, contribuent pleinement à la vitalité de la vie associative locale au travers de notre outil de mutualisation et de coopération.

Nous sommes malgré tout dans une passe compliquée qui nous a amenés à augmenter très significativement nos tarifs pour maintenir globalement l'équilibre de la structure. Mais ces augmentations récurrentes ne pourront dorénavant s'envisager qu'à la marge. Si nous nous maintenons dans une conjoncture inflationniste, le modèle économique actuel sera mis à rude épreuve. Anticipant cela, nous aurons recours au FSE en 2026 et 2027, mais il ne réglera pas tout.

LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

Chaque année, nos partenariats avec les réseaux de l'accompagnement se renforcent et se diversifient. Fait plus récent et particulièrement marquant : le développement constant de coopérations à plus petite échelle, qui se multiplient mois après mois. Elles sont le fruit d'une interconnaissance approfondie et d'une confiance mutuelle, constituant une richesse essentielle pour nos actions communes.

LES RÉSEAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT



LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT



LES RÉSEAUX DE L'ESS



LES AUTRES PARTENAIRES ASSOCIATIFS



4



**ACCUEILLIR
POUR FAVORISER
L'ENGAGEMENT
ASSOCIATIF LOCAL**

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES PAR L'OFFRE D'HÉBERGEMENT

Véritable cœur battant de la vie associative quimpéroise, la Maison Pierre Waldeck-Rousseau est bien plus qu'un lieu d'hébergement. Elle offre des espaces partagés, du coworking et des lieux ouverts favorisant les échanges entre associations. Pensée comme un tiers-lieu, elle encourage les coopérations, les rencontres et les dynamiques collectives.

EN 2025

7 379 €

CA bureaux partagés (=)

14

Associations hébergées (=)

7

Assos en bureaux partagés (-6)

11 194

Heures de location (=)

7

Assos en bureaux dédiés (=)

28

Associations utilisatrices
du coworking (+7)

408

Heures de coworking (+164)

ARCHIVES

Les associations peuvent stocker leurs archives dans un local dédié.

La mise à disposition d'une armoire fait l'objet d'une convention avec l'association et est facturée chaque année, le prix variant en fonction de l'archivage mobilisé :

- 56 € pour une grande armoire
- 28,50 € pour une petite

16

Associations utilisatrices (+2)

21

Armoires utilisées (+2)

DOMICILIATIONS

16

Demandes (=)

194

Boîtes aux lettres utilisées (+16)

BUREAUX PARTAGÉS ET BUREAUX DÉDIÉS

LES BUREAUX PARTAGÉS



Une association a cessé d'utiliser les bureaux partagés de manière régulière en 2025 suite à des difficultés financières rencontrées et 2 nouvelles associations l'ont remplacée : ADAPEI et Les Petits Frères des Pauvres. Elles rejoignent ainsi les cinq autres associations utilisatrices régulières.

En 2025, ce sont donc 7 associations différentes qui ont occupé les bureaux partagés et dès 2026, tous les bureaux étaient déjà occupés.

Nouveauté à venir en mai 2026 : le bureau de coworking
Renseignements et réservations par mail à :
animation@espaceassociatif.bzh

RETOUR DE L'ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES (BUREAU PARTAGÉ) :

Point positif :

- J'aime beaucoup l'accueil réservé aux nouvelles associations, notamment par Lizzie et Katy. Leur volonté d'intégrer chacun.e et de nous permettre de se sentir bienvenue dans les locaux a été, pour moi, une vraie chance ! Je trouve important de le souligner : elles rendent ce lieu chaleureux et agréable grâce à leur bonne humeur, leur disponibilité et leur gentillesse.
- Les équipements sont adaptés, il manquerait éventuellement des prises centrales au milieu des bureaux lorsque nous sommes 3 ou 4 personnes.
- Les casiers mis à disposition, la luminosité ou encore le système de badge sont également satisfaisants.
- En terme d'espace, j'ai pu apprécier la place que ces longs bureaux nous donnent.
- Le fonctionnement d'envoi de planning avec possibilité de modification, est très agréable, il permet une certaine souplesse pour mon agenda changeant.

Axes d'améliorations/suggestions :

- Le bureau a été, à mon regret, que très peu « partagé » sur les 6 mois où je l'ai occupé. Etant très présente au bureau, je pensais me nourrir de cet aspect collectif et partagé mais j'ai eu finalement un très grand bureau (quasiment) pour moi toute seule... Cela dit ça a ses avantages aussi.
- A cause du manque de lien avec les autres associations occupant ce bureau partagé, et donc sans leur accord, je n'ai pas osé m'approprier les lieux et rendre le bureau un peu plus « chaleureux » (plantes, affiches...). ■

LES BUREAUX DÉDIÉS

Ce sont toujours 7 associations qui occupent les bureaux dédiés : Loisirs Pluriel, Eau et Rivières de Bretagne, le Cicodes, la CLCV, la Ligue des Droits de l'Homme, France Bénévolat, Sport Pour Tous.

L'ESPACE COWORKING

En 2025, 28 associations ont utilisé l'espace coworking, dont 9 associations hébergées.

La réservation de cet espace est auto-gérée. Les associations qui souhaitent l'utiliser s'inscrivent en toute autonomie sur le planning mis à disposition à l'étage. Les créneaux du matin sont les plus réservés. ■

DES SALLES POUR FAIRE VIVRE LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Indissociable de la liberté d'association, le droit de réunion constitue un fondement essentiel de la vie démocratique. En mettant à disposition des espaces accessibles et adaptés, l'Espace Associatif contribue concrètement à son exercice.

EN 2025

UN FORFAIT SALLE RÉAJUSTÉ, SANS FREINER LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Les mises à disposition de salles constituent un enjeu essentiel pour les associations locales et plus largement, pour la liberté de s'associer. Maintenir une tarification accessible demeure une priorité constante du Conseil d'Administration de l'Espace Associatif.

Toutefois, afin de garantir la pérennité du service, une évolution des forfaits salles est entrée en vigueur en janvier 2025. L'ancien forfait, qui proposait 12 utilisations pour 26 € (soit 2,16 € la location), ne permettait plus de couvrir les frais restant à charge. Après une analyse approfondie des pratiques, il est apparu nécessaire de proposer une offre plus adaptée aux usages réels.

Les statistiques montraient en effet que près d'un tiers des associations n'utilisaient pas l'intégralité des 12 réservations. 60 % des structures réservaient jusqu'à six fois maximum, souvent pour des durées inférieures à quatre heures, tandis que 40 % étaient des utilisateurs réguliers, voire intensifs, mobilisant les salles à la journée pour des groupes parfois importants.

Face à ce constat, le Conseil d'Administration a opté pour un forfait évolutif, structuré en quatre catégories d'utilisateurs, avec un nombre de réservations défini en demi-journées. Cette organisation permet davantage d'équité : une réservation à la journée est désormais comptabilisée comme deux utilisations, et les associations dépassant leur forfait peuvent basculer vers la catégorie supérieure afin d'éviter une facturation à l'heure.

UNE ÉVOLUTION BIEN ACCUEILLIE ET UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE

La mise en œuvre de cette nouvelle tarification n'a pas freiné la dynamique associative, bien au contraire. Les associations ont jugé cette évolution logique et plus juste, chacun contribuant à hauteur de son usage réel tout en conservant une accessibilité financière.

L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique non seulement par l'ajustement des forfaits, mais également par l'utilisation plus intensive des lieux par deux associations. Les recettes totales liées aux salles atteignent ainsi 35 369 € contre 25 377 € en 2024, soit +39 %.

L'année 2025 marque un tournant dans l'optimisation des forfaits :

- 11 542 € de recettes contre 5 876 € en 2024

Dans le même temps, les dépassements de forfait chutent fortement :

- 211 réservations en dépassement contre 582 en 2024

Cette évolution démontre donc :

- une meilleure adéquation entre l'offre tarifaire et les besoins réels,
- une meilleure anticipation des usages par les associations,

C'est un indicateur positif de maturité du dispositif. L'activité de location des salles tend à s'améliorer, nous permettant de proposer quelques améliorations au fil des mois, telle qu'un service de visio conférence, un copieur partagé en libre-service, et en fin d'année la location de nouveaux matériels (percolateur) pour optimiser l'accueil de vos bénéficiaires et/ou membres. Tous ces services supplémentaires permettent d'améliorer les conditions d'accueil et de répondre aux besoins exprimés par les associations, tout en contribuant à la consolidation du modèle économique.

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2026 :

Optimiser l'occupation : Travailler sur la valorisation des créneaux moins utilisés (week-end, heures creuses).

Accompagner la croissance et anticiper l'augmentation de la demande :

- réflexion sur la capacité,
- amélioration des outils de réservation,
- simplification des procédures.

Maintenir l'esprit du projet : Veiller à ce que le développement économique reste au service du projet associatif : accessibilité, mutualisation, soutien aux initiatives locales.

35 369 €

Chiffre d'affaires (+9 992€)

21 341 €

CA location de salles (+8 407€)

6 649 €

Services complémentaires
(+1 581€)

248

Utilisateurs de salles (+2)

6

Utilisateurs d'espaces
de permanence (=)

1 756

Réservations de salles (-358)

460

Réservations de l'Espace A
(+273)

30 214

Personnes accueillies (+1 614)

UTILISATION DES SALLES

2024 > 2025

Salle 12 (réunion)	215 > 194
Salle 12 (conférence)	77 > 84
Salle 3	436 > 230
Salle 4	383 > 232
Salle 5	405 > 390
Salle 6	292 > 312
Salle 11	246 > 265
Salle 34	49 > 37
Salle 345	11 > 12

SOUTENIR LES DYNAMIQUES ASSOCIATIVES EN LES VALORISANT

En 2025, l'Espace Associatif a marqué ses 40 ans à travers un événement fédérateur porté par ses adhérents. Expositions et temps forts ont mis en lumière la vitalité et l'engagement des associations.



LES 40 ANS DE L'ESPACE ASSOCIATIF POUR CÉLÉBRER UN HÉRITAGE ET PRÉPARER L'AVENIR

40 ans ! Une étape symbolique qui invite à mesurer le chemin parcouru et à rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué au développement de l'Espace Associatif. Bénévoles, membres des conseils d'administration, équipes salariées, tous ont, au fil des années, façonné un outil aujourd'hui incontournable pour la vie associative locale. Une fresque, à découvrir dans les couloirs du rez-de-chaussée, retrace les temps forts et les beaux projets menés toutes ces années.

Depuis la création de la Maison des Associations en 1985, au fond de l'impasse de l'Odet, le projet n'a cessé d'évoluer. D'un lieu de rencontres et d'échanges entre associations, il est devenu un véritable centre de ressources, capable d'accompagner et de soutenir aujourd'hui 838 structures. Cette montée en compétences progressive a permis de proposer une offre de services solide, adaptée aux besoins variés du tissu associatif.

L'Espace Associatif repose sur un modèle original de mutualisation : mise à disposition de salles et de bureaux, accompagnement en communication, conseils spécialisés... Ce fonctionnement, soutenu par une subvention couvrant une partie des charges, permet de proposer des services experts à des tarifs accessibles. Le complément est assuré par les utilisateurs eux-mêmes, dans une logique de partage des coûts : plus le nombre d'associations bénéficiaires est important, plus l'équilibre économique est facilité.

Toutefois, cet équilibre est aujourd'hui fragilisé. En une quinzaine d'années, la part des charges supportée par les associations est passée de 39 % à 50 %. Cette évolution pose un enjeu majeur, dans la mesure où l'Espace Associatif s'adresse prioritairement à de petites structures, dont les budgets sont souvent inférieurs à 10 000 €. Il est donc essentiel de rester vigilants afin de préserver la vocation première du projet : offrir un soutien accessible aux associations les plus modestes.

Malgré ces tensions, les fondements du projet demeurent solides et porteurs :

- une gouvernance associative, garante d'une gestion par et pour les acteurs associatifs ;
- une dynamique collective forte, qui constitue un véritable levier de coopération et de solidarité.

Cet outil est le fruit d'un engagement partagé entre responsables associatifs et acteurs publics locaux. Hier comme aujourd'hui, il repose sur une responsabilité collective : celle de le faire vivre, de le préserver et de l'adapter aux défis à venir.

Le 26 septembre 2025, cette histoire commune a été célébrée lors d'un moment convivial réunissant fondateurs, anciens et actuels présidents, Madame la Maire, plusieurs élus et certaines associations adhérentes. Ces dernières ont largement contribué à la réussite de cet événement, en proposant animations et découvertes qui ont illustré la richesse et la diversité du tissu associatif local.

Au-delà de la célébration, cet anniversaire marque une étape : celle d'un regard lucide sur les enjeux actuels et d'une ambition renouvelée pour les années à venir. ■

LES TEMPS DE CONVIVIALITÉ

LE PIQUE-NIQUE

Pour fêter l'arrivée de l'été, le traditionnel pique-nique partagé s'est déroulé le vendredi 27 juin 2025.

Ce moment convivial, toujours fort apprécié des habitants et des associations utilisatrices de la Maison, a réuni une trentaine de personnes.

L'animation d'interconnaissance proposée par Loisirs Pluriel a permis de créer du lien et d'échanger dans un cadre informel et joyeux !

LA 5^E ÉDITION DU MARCHÉ DE NOËL DES HABITANTS

Elle s'est déroulée du 8 au 19 décembre 2025 et a réuni 6 exposants qui ont proposé leurs créations à la vente : sapin de Noël en tissu, boucles d'oreille, cartes, savons, sticker, jus de pomme et prints. Les ventes ont été moins satisfaisantes que l'année dernière sans doute dû à moins de fréquentation même si certains fidèles reviennent.

DÉCORATION ET REPAS DE NOËL

Les associations qui le souhaitaient ont pu prendre part à la décoration du sapin de Noël. Le repas des habitants a réuni 15 personnes autour d'un déjeuner partagé avec échange de cadeaux. Une animation conviviale d'interconnaissance proposée par l'ADESS est venue compléter ce moment festif. Pulls de Noël, cadeaux et bonne humeur étaient au RDV ! ■

EXPOSITIONS : UN LEVIER DE VISIBILITÉ ET DE DYNAMISME

Entre 2021 et 2025, la Maison des Associations a accueilli 22 expositions, offrant aux structures locales un espace privilégié pour valoriser leurs projets et leurs talents. Afin d'en mesurer les retombées, un questionnaire a été adressé aux associations exposantes : parmi les 11 réponses recueillies, le bilan est largement positif.

Les associations soulignent en premier lieu un gain de visibilité, parfois accompagné d'une augmentation du nombre d'adhérents. Au-delà de cet impact, les expositions ont favorisé des échanges riches, la création de liens et l'émergence de partenariats, contribuant ainsi au développement de leurs réseaux.

Le lieu d'accueil est particulièrement apprécié pour sa qualité, son accessibilité et ses espaces adaptés. Ces expositions ont également servi de support à l'organisation d'événements et, dans certains cas, ont permis de générer des ventes. Plébiscité pour son accompagnement et sa capacité à valoriser les initiatives associatives, ce dispositif est unanimement recommandé. La grande majorité des associations exprime d'ailleurs le souhait de renouveler l'expérience.

« C'est toujours valorisant pour les adhérents de voir leurs travaux mis en valeur dans de beaux lieux où un public varié passe régulièrement. Cela resserre les liens entre ceux qui s'impliquent dans l'installation. » Manucréa (expositions en 2021 et 2024). ■

JANVIER / FÉVRIER

CCFD TERRE SOLIDAIRE > Exposition de photos



MARS / AVRIL

CIDREF > Exposition de photos



MAI / JUIN

ETAP'HABITAT > Exposition de dessins, peintures, sculptures



SEPTEMBRE / OCTOBRE

SCARLETT > Exposition de peintures et sculptures



NOVEMBRE / DÉCEMBRE

FRANCE BÉNÉVOLAT > Exposition de photos



LE 27 JUIN

PIQUE-NIQUE



LE 26 SEPTEMBRE

40 ANS DE L'ESPACE ASSOCIATIF



DU 8 AU 19 DÉCEMBRE

MARCHÉ ET REPAS DE NOËL DES HABITANTS





ACCOMPAGNER
POUR RENFORCER
LE POUVOIR D'AGIR

ACCOMPAGNER LES BÉNÉVOLES POUR FAVORISER L'INFORMATION DANS LES ASSOCIATIONS

Dans un environnement incertain, les associations doivent sans cesse innover pour exister et se développer. L'accompagnement est devenu un levier essentiel pour sécuriser, structurer et faire évoluer les projets. En apportant des outils et un appui sur mesure, l'Espace Associatif soutient la créativité des porteurs de projets.

EN 2025

723

Séances de conseil (+76)

531

Conseils Vie Associative (-33)

143

Conseils en Création (+60)

49

Conseils BasiCompta

329

Associations accompagnées (-36)

104

Porteurs de projet accompagnés (+32)

LEADERSHIP

Le leadership associatif ne relève pas du pouvoir, mais de la capacité à mobiliser, sécuriser et faire grandir les personnes engagées. Dans des organisations aux responsabilités partagées et aux ressources limitées, un leadership clair, responsable et coopératif est essentiel pour prévenir l'épuisement, garantir la qualité des actions et soutenir la dynamique démocratique. La formation Leadership suivie en 2025 avec David Manise (Ecophyle / CEETS) a apporté des outils concrets issus de l'expérience de terrain, de la physiologie et de la psychologie cognitive, tous adaptés aux réalités du secteur associatif.

Accompagner le leadership associatif c'est accompagner une posture qui se fonde sur la lucidité et la responsabilité : poser un cadre, assumer les décisions, reconnaître les tensions et agir en cohérence avec les valeurs de l'éducation populaire. La formation éclaire aussi les réactions humaines en situation de stress, aidant à mieux comprendre émotions, tensions, conflits et risques d'épuisement, afin de créer un climat de sécurité psychologique.

Ainsi, nous accompagnons les leaders au service du groupe : horizontal, coopératif, basé sur la confiance plutôt que sur le statut. Il redonne toute sa valeur à la coordination, souvent sous-estimée. Enfin, cette formation a permis d'acquérir des outils pour clarifier les rôles, structurer les décisions, prendre soin des dynamiques humaines et développer une posture fondée sur la présence et l'écoute. Dans un secteur où chacun fait beaucoup avec peu, ces compétences sont aujourd'hui indispensables. ■

UNE ANNÉE CRÉATIVE !

En 2025, le Finistère confirme une dynamique associative particulièrement soutenue. Entre juillet 2022 et juin 2025, le département enregistre 10,9 créations d'associations pour 10 000 habitants, un taux supérieur à la moyenne nationale (10,4), soulignant une forte vitalité citoyenne sur le territoire.

L'année 2024 a même marqué un record historique avec 1 018 nouvelles associations créées, un volume inédit qui place le Finistère parmi les départements les plus dynamiques de France.

Les secteurs moteurs de ces créations demeurent la culture (27,7 %), le sport (22 %) et les loisirs (12,3 %), suivis par le social, l'économie, l'environnement et la santé. Cette diversité témoigne d'un territoire où les habitants s'organisent pour répondre à des besoins multiples : Animation locale, pratiques artistiques, solidarité, transition écologique ou activités sportives.

Dans ce contexte d'essor, l'Espace Associatif de Quimper renforce son rôle de structure ressource. En 2025, il a assuré 143 conseils en création, soit une hausse de 72 % par rapport à 2024, et accompagné 104 porteurs de projets, en progression de 45 %. Ces chiffres témoignent d'un besoin croissant d'appui méthodologique, d'accompagnement administratif et de sécurisation des démarches pour les nouveaux porteurs d'initiatives.

Face à l'augmentation des sollicitations et à la complexité croissante des normes, le travail de l'Espace associatif – information, conseil, formation et orientation au sein du réseau Guid'Asso – apparaît plus indispensable que jamais. En contribuant à structurer, sécuriser et professionnaliser les projets, il soutient durablement la vitalité associative du territoire et participe pleinement à l'essor de cette dynamique collective. ■



Notre service s'inscrit dans des dispositifs reconnus. GUID'ASSO propose un appui global et Basicompta®, quant à lui, apporte un appui sur le suivi comptable. Un cadre solide pour accompagner chaque association dans son développement !



DÉPLOIEMENT DE GUID'ASSO

Le réseau Guid'Asso du Finistère s'est réuni le 6 juin 2025 pour une journée départementale réunissant l'ensemble des accompagnateurs. Ce temps fort a permis de partager l'actualité du réseau, d'échanger sur les pratiques et de renforcer la coopération au service de la vie associative.

La journée a été marquée par la présentation des 21 nouveaux orienteurs, issus notamment des communes, des communautés de communes et du réseau des Maisons France Services.

La feuille de route 2025 a ensuite été présentée, articulée autour de trois priorités :

- Améliorer l'accessibilité, la visibilité et la simplicité du premier niveau d'information.
- Renforcer les compétences des accompagnateurs Guid'Asso.
- Développer des ressources utiles aux acteurs associatifs.

En 2024, le réseau a comptabilisé 4 223 sollicitations dans le Finistère et 1 379 associations ont été suivies par les accompagnateurs généralistes. Les structures les plus accompagnées relèvent d'abord du loisir, puis de la culture, de la santé, du sport, de l'environnement, du patrimoine et, enfin, du développement économique.

Les évolutions observées montrent une augmentation des demandes liées aux normes, à la sécurité, à l'usage des bâtiments, ainsi qu'aux difficultés de recrutement et de fidélisation des bénévoles et salariés.

Dans ce contexte, l'enjeu du réseau est de poursuivre la montée en compétence des accompagnateurs et de rester un appui fiable pour les associations du territoire.

L'Espace associatif occupe à ce titre une place centrale dans le réseau des accompagnateurs généralistes Guid'Asso. ■

ACCOMPAGNEMENT EN COMPTABILITÉ

Afin de soutenir les petites associations dans la gestion de leurs finances, l'Espace Associatif propose des actions de formation dédiées aux fondamentaux de la comptabilité, accessibles et adaptées aux réalités du secteur associatif.

Une après-midi est consacrée à la prise en main du logiciel Basic Compta, outil intuitif permettant l'élaboration annuelle d'un compte de résultat et d'un bilan, y compris pour des structures disposant de moyens limités. Cet accompagnement vise à faciliter l'appropriation des bases de la comptabilité et à sécuriser le lancement de la gestion comptable associative.

Notre démarche repose sur une pédagogie progressive et adaptée aux besoins des bénévoles, afin de favoriser une meilleure compréhension des mécanismes financiers et de contribuer à une plus grande autonomie dans leur mise en œuvre. Les formations sont complétées par un dispositif de suivi et d'accompagnement individualisé, mobilisable en cas de besoin. Celui-ci est assuré par Fabienne Le Corre, comptable professionnelle spécialisée dans le champ associatif, garantissant un appui expert, fiable et personnalisé auprès de chaque structure.

Par ailleurs, la valeur ajoutée de l'outil réside également dans les ressources d'aide en ligne mises à disposition, permettant un usage autonome et progressif. Complet et accessible, ce logiciel répond particulièrement aux besoins des petites associations.

Expérimentée depuis deux ans, cette offre vient enrichir la mission globale d'accompagnement de l'Espace Associatif en répondant à un besoin identifié sur le terrain : l'appropriation des outils de gestion comptable par les petites structures. Elle s'inscrit en complémentarité des interventions déjà proposées en matière de fonctionnement associatif, d'accompagnement des employeurs, de réalisation des paies, de conseil en ressources humaines ou encore de soutien à l'élaboration des projets associatifs. Elle contribue ainsi à la pérennisation des outils de suivi comptable au sein des associations accompagnées.

En permettant aux associations de produire elles-mêmes leurs documents comptables de base, l'Espace Associatif renforce l'autonomie de ses adhérents, sécurise leurs pratiques et consolide leur capacité de pilotage.

Plus largement, ce nouvel accompagnement illustre l'évolution de notre action vers des modalités d'intervention toujours plus opérationnelles, au plus près des réalités quotidiennes des bénévoles associatifs. ■

214 ACCOMPAGNEMENTS AU NUMÉRIQUE (CA = 2 447€)

L'Espace Associatif accompagne les associations à l'utilisation du numérique à l'aide de prestations de conseil, d'assistance, d'accompagnement et de formation à destination des bénévoles et des salariés.

Thème des conseils et des assistances	Nbre	Durée (h)
Site de l'association	65	60
Système	52	56
Bureautique	34	30
email	23	9
Outils collaboratifs	21	21
Réseaux sociaux	6	4,5

Thème des conseils et des assistances	Nbre	Durée (h)
Diagnostic	3	4,5
Services en ligne	2	0,5
Communication	2	4
Qualiopi	2	2
Coffre-fort (service paie)	2	1
Navigation web	2	1

ACCOMPAGNER LES EMPLOYEURS ASSOCIATIFS : UNE QUALITÉ DE SERVICE RETROUVÉE

Accompagner les employeurs associatifs demande une qualité et une compétence du service. Cet accompagnement revêt des enjeux considérables, notamment pour les petites associations qui ne connaissent ni les conventions collectives, ni le droit du travail.

EN 2025

206 122 €

Chiffre d'affaires (+ 18 110€)

193

Assos employeuses (+4)

793

Paies/mois (-115)

9 516

Paies sur l'année (-1378)

202

Assos accompagnées (+4)

530

Conseils RH & paie (-31)

SERVICE PAIE

L'Espace Associatif assure la gestion complète de la paie et des obligations sociales des associations adhérentes. Cette mission comprend l'élaboration des bulletins de salaire, le suivi des déclarations sociales ainsi que l'assistance en cas de contrôle. S'inscrivant dans un cadre réglementaire en constante évolution, le service prend en charge l'ensemble des démarches sociales liées aux salariés, permettant aux associations de sécuriser leurs pratiques et de garantir leur conformité aux obligations légales et fiscales. Cette prise en charge globale contribue à limiter les risques d'erreurs et à dégager du temps pour les responsables associatifs, afin qu'ils puissent se consacrer pleinement au développement de leurs activités.

En 2025, le service paie a enregistré une baisse significative de son activité, avec plus de 1 000 bulletins en moins sur l'année. Cette diminution s'explique principalement par la liquidation de deux associations du secteur de l'insertion (environ 800 paies en moins) ainsi que par le départ de trois structures vers un service interne à leur réseau. Afin de limiter l'impact financier, une revalorisation des tarifs a été mise en place (18,50 € pour un CDI et 19,50 € pour un CDD), ainsi qu'un ajustement du forfait social, couvrant des accompagnements de plus en plus nombreux et complexes.

Ceci explique donc l'augmentation de notre chiffre d'affaires au niveau de la paie. C'est un point positif, même si ce résultat restait insuffisant pour atteindre l'objectif fixé au budget 216 744€ (soit 10 622€ de moins). ■

ACCOMPAGNEMENT EN RESSOURCES HUMAINES

Une veille réglementaire permanente concernant les évolutions législatives ou les conventions collectives garantit un appui en matière de conformité à nos adhérents, qui apprécient grandement ce soutien au quotidien.

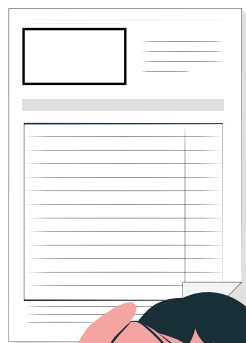
L'accompagnement en ressources humaines proposé par l'Espace Associatif a poursuivi sa dynamique de développement en 2025, avec une progression globale de 55 % entre 2023 et 2025. Cette évolution traduit une meilleure identification du service par les associations adhérentes, après une période de relance progressive post-COVID. La prestation de conseil RH constitue aujourd'hui un appui structuré, permettant de répondre de manière adaptée aux besoins croissants des structures, dans un contexte où les enjeux liés à la gestion du personnel se complexifient.

Cet accompagnement couvre l'ensemble des problématiques RH rencontrées par les associations. Il se traduit notamment par la sécurisation des documents juridiques (contrats de travail, avenants, accords collectifs), la fiabilisation des pratiques administratives (déclarations obligatoires, relations avec les OPCO) ainsi qu'un soutien opérationnel dans la gestion du temps de travail, des absences et des congés. Le service intervient également en appui aux dirigeants lors des fins de contrat (licenciements, ruptures conventionnelles, démissions), y compris dans des situations sensibles ou conflictuelles, nécessitant une expertise et une approche adaptée.

Par ailleurs, la veille réglementaire permanente assurée par le service constitue un atout majeur pour les associations, leur garantissant une mise en conformité continue avec les évolutions législatives et conventionnelles. Ce rôle de conseil au quotidien est particulièrement apprécié des adhérents, qui y trouvent un véritable soutien dans la sécurisation de leurs pratiques. Dans une perspective d'évolution, le renforcement de la lisibilité de l'offre RH, le développement d'outils pédagogiques et la valorisation de cet accompagnement comme levier de professionnalisation des structures apparaissent comme des axes stratégiques à poursuivre. ■

LES PERSPECTIVES DU SERVICE

- Généralisation des dossiers partagés avec accès sécurisé pour les associations adhérentes, pour une conformité RGPD
- Renforcement de l'appui à la mise en place des entretiens annuels et professionnels
- Renforcement de la proximité avec les adhérents au service paie et optimisation du suivi des dossiers en garantissant au moins un échange bilan annuel en visioconférence. ■



CONSOLIDER L'EMPLOI ASSOCIATIF AVEC LE DLA

Dans un environnement de plus en plus exigeant et incertain, les associations employeuses fréquemment en difficulté recherchent un dispositif d'appui expert de proximité. Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) leur propose cet accompagnement sécurisant.

LE DLA EST PORTÉ PAR L'ESPACE ASSOCIATIF DEPUIS 2008. IL EST CO-FINANÇÉ PAR L'ÉTAT, LA BANQUE DES TERRITOIRES, LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE, QUI SONT MOBILISÉS POUR SOUTENIR L'EMPLOI ASSOCIATIF ET COOPÉRATIF.

THÈMES D'ACCOMPAGNEMENT ET CONSTATS OBSERVÉS

En 2025, le DLA a accueilli et/ou accompagné une cinquantaine de structures (chiffre stable), principalement des associations mais également quelques coopératives. La majorité d'entre elles sont des structures comptant moins de 5 ETP, mais qui reposent sur des équipes engagées.

Les secteurs les plus accompagnés cette année, sont principalement, la culture, puis le champ du handicap et du vieillissement, de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que de l'agriculture et de l'alimentation durable.

Cette année, les fragilités se renforcent : 70 % des structures présentent des difficultés économiques, 83 % des difficultés RH et 70 % des difficultés dans la gouvernance. Près d'un tiers cumule les trois.

Sur les difficultés économiques ce sont : la dépendance aux appels à projet qui se raréfient, un manque de visibilité avec des financements annuels, des subventions qui s'arrêtent subitement, peu de retours sur le mécénat ou sur l'autofinancement.

Sur les difficultés RH : les salariés sont souvent en suractivité, les postes difficiles à pérenniser, les fonctions de coordination ou de direction ont des lacunes (par manque de moyens pour recruter des profils adaptés car les salaires sont précaires).

Sur la gouvernance : des CA qui s'effacent dans un contexte difficile pour des bénévoles, ou des incompréhensions qui émergent avec l'équipe salariée allant jusqu'à des tensions.

Les associations avec des salariés doivent aujourd'hui souvent jongler entre militantisme et entrepreneuriat. Être à la fois visionnaire, innovant (pour répondre aux appels à projet), multi-compétents et engagés, tout en veillant à la vie démocratique. Un sacré défi à relever !

Pour autant, certaines structures se portent globalement bien et conservent des finances stables, avec des partenaires financiers soutenant. Certaines gouvernances, même parfois peu expérimentées, sont engagées et actives, capables de piloter des changements et de soutenir les projets.

Nous travaillons en DLA pour accompagner et soutenir toutes ces structures. En permettant aux équipes de prendre un vrai temps de réflexion, de clarifier leurs priorités et d'anticiper au mieux les évolutions à venir.

RAPPELONS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DLA :

1. Vérification de l'éligibilité au dispositif
2. RDV de diagnostic collectif visant à analyser l'ensemble de l'organisation
3. Élaboration du plan d'accompagnement pouvant inclure l'intervention d'un cabinet conseil, mais aussi d'autres acteurs selon les besoins (OPCO, Guid'Asso, services de l'État...) ou un appui direct d'une ½ journée par la chargée de mission pour une aide ponctuelle (analyse financière, outils RH et de gestion...)
4. Accompagnement et suivi.

Le DLA propose une approche à la fois systémique et pragmatique, avec un accompagnement sur-mesure

LE DLA EN 2025

35

Structures accompagnées

234

Emplois touchés par le DLA

89%

Des structures accompagnées ont entre 0.5 et 10 salariés ETP

TERRITOIRES D'INTERVENTION

Communauté de communes	Nombre de structures
QBO	12
DOUARNENEZ CO.	6
CONCARNEAU AGGLO.	3
QUIMPERLÉ CO.	3
MORLAIX CO.	2
HAUT PAYS BIGOUDEN	2
MONTS D'ARRÉE CO.	2
CAP SIZUN - PTE DU RAZ	1
PAYS BIGOUDEN SUD	1
PLEYBEN - CHÂTEAULIN PORZAY	1
HAUTE CORNOUAILLE	1
HAUT LÉON CO.	1
TOTAL	35

TEMPS FORT 2025

Le renouvellement de l'Appel à projet du DLA a été l'occasion pour nos partenaires et pilotes de réaffirmer leur confiance en reconduisant l'Espace Associatif comme opérateur du dispositif sur la Cornouaille, le centre Finistère et le Pays de Morlaix.

FORMER POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES

Former, c'est donner aux bénévoles et aux salariés les moyens d'agir avec confiance dans un environnement en constante évolution, un engagement que l'Espace Associatif prend, au service d'associations toujours plus solides, outillées et tournées vers l'avenir.

GLOBAL FORMATIONS

29 530 €
Chiffre d'affaires (-1 845€)

30
Sessions « Vie associative »
et « Numérique » (-10)

325
Personnes formées (-32)

292
Bénévoles formés (-28)

33
Salariés formés (-4)

FORMATIONS HORS DES MURS

16
Sessions « Vie associative » et
« Numérique »

154
Personnes formées

FOCUS SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle occupe une place essentielle dans l'accompagnement des acteurs associatifs du territoire. Les salariés des associations exercent souvent dans des environnements complexes, où se mêlent polyvalence, responsabilité, animation de collectifs, gestion administrative, relation aux publics et prise en charge de situations sociales sensibles. Pourtant, ils disposent rarement du temps ou des ressources nécessaires pour se former, alors même que la montée en compétences est un levier clé pour sécuriser les parcours professionnels et soutenir la qualité des projets associatifs.

À travers les formations qu'il propose, l'Espace Associatif offre aux salariés et dirigeants associatifs un espace pour prendre du recul, outiller leurs pratiques, croiser les expériences, et se professionnaliser dans un cadre bienveillant, ancré dans les valeurs de l'éducation populaire. Les témoignages qui suivent, recueillis lors de nos dernières sessions, illustrent à quel point ces temps de formation constituent non seulement des temps d'apprentissage, mais aussi des moments précieux de partage entre pairs, indispensables pour répondre aux défis du quotidien associatif.

Marie, chargée de production.

« Je m'appelle Marie et je travaille pour un collectif culturel dans le Finistère. Après un master en politiques publiques et en gestion de projets culturels européens, j'ai fait un service civique puis plusieurs remplacements, avant d'être embauchée en CDI. C'est mon premier véritable poste, où j'occupe aujourd'hui des fonctions de chargée de production.

Mon travail est particulièrement diversifié : j'assure l'accueil, je coordonne les projets avec les compagnies artistiques, j'anime le bureau et le conseil d'administration, je m'occupe de la communication, des relations presse, de la préparation de réunions, ainsi que de tâches administratives et comptables. Cette richesse me plaît, mais certains aspects, comme la gestion des relations partenariales, demandent de l'expérience et peuvent être délicats.

Une grande partie de mon poste concerne également l'accueil de personnes en rupture, précarisées ou en souffrance psychique. C'est un volet qui résonne fortement avec les valeurs de l'éducation populaire, auxquelles je suis très attachée. Pour m'y préparer, je me forme notamment grâce au CCAS, sur l'addictologie et l'accueil des publics vulnérables.

Si je participe aux formations proposées par l'Espace Associatif, c'est pour acquérir de nouveaux outils, notamment en animation de réunion et en mobilisation collective. Ce que j'y recherche surtout, c'est un regard de pairs, des échanges, du temps pour expérimenter, et la possibilité de confronter mes pratiques à celles d'autres salariés ou dirigeants associatifs. Le plus difficile reste de dégager du temps pour se former, mais ces moments sont essentiels pour consolider ma posture professionnelle et améliorer la qualité de mon travail. »

Flore, chargée de relations avec les associations d'aide alimentaire

« Je m'appelle Flore et je suis chargée des relations avec les associations d'aide alimentaire au sein de la Fédération des Paniers de la Mer. Mon parcours est fortement marqué par l'engagement associatif. J'ai une formation en sociologie, en sciences politiques, ainsi qu'un Master 2 en stratégie de développement culturel. J'ai longtemps été investie dans le secteur culturel, notamment via Très Tôt Théâtre à Quimper, et comme coprésidente d'une association de théâtre. J'ai aussi participé à des initiatives locales d'accueil de migrants. Toutes ces expériences, y compris en tant que bénévole au sein de conseils d'administration, m'ont beaucoup appris. Je suis également conseillère municipale dans ma commune.

En tant que salariée, je constate que les professionnels associatifs manquent souvent de temps et que les structures investissent encore insuffisamment dans la formation continue. Nous sommes pris par l'opérationnel, par l'urgence quotidienne. Bien sûr, certaines formations existent (j'ai suivi par exemple une formation en ligne sur la pêche et la précarité alimentaire) mais, pour tout ce qui relève de la gestion associative, il est difficile de trouver des formations pertinentes et adaptées.

La formation sur l'animation de réunion m'a semblé particulièrement ajustée à nos besoins. Elle apporte des outils concrets et transférables, et je pense qu'elle serait utile non seulement à tous les salariés de notre fédération, mais aussi aux permanents des associations adhérentes. Elle contribue à renforcer les compétences indispensables à la mobilisation, à la vie démocratique et au fonctionnement collectif.

Pour la suite, j'aimerais que l'Espace associatif puisse proposer davantage de formations à la demande, conçues avec les réseaux et adaptées aux réalités des structures. Ce serait un vrai soutien pour renforcer les compétences professionnelles dans l'ensemble du secteur. ■



FORMATIONS DANS NOS LOCAUX

Un programme de formations a été proposé afin de renforcer les compétences des bénévoles et dirigeants associatifs.

Les thématiques abordées couvrent des enjeux clés de la vie associative :

- **La communication interne :**
Un outil pour dynamiser son projet associatif
Anne Deletoile – Grain de Sel
- **Le conflit, une dimension à investir !**
Les différentes formes du conflit : comprendre et agir
Benoit Palacci - La mécanique des bulles
- **Premiers secours citoyens**
Protection Civile du Finistère
- **Rôles et responsabilités des dirigeants associatifs**
Guillaume Hardy – Espace Associatif
- **Les outils de réunions participatives**
Participation et exercice de la démocratie
Guillaume Hardy – Espace Associatif
- **Les bases de la comptabilité + Basicompta®**
Guillaume Hardy et Fabienne Le Corre
Espace Associatif
- **La mobilisation des bénévoles**
Donner de la place au sens et à l'envie
Benoit Palacci – La Mécanique des Bulles
- **Certificat de formation a la gestion associative**
Guillaume Hardy – Espace Associatif

>>> 10 sessions • 133 personnes formées



NUMÉRIQUE

- Créer un site web avec WordPress
- Google Workspace

>>> 4 sessions • 9 bénévoles • 14 salariés



FORMATIONS EN PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU GUID'ASSO

- **Guid'Action :** un parcours de formation mixte (présentiel et distanciel) d'une durée de 25 heures, dispensé par : Le RESAM, L'EA29, Familles Rurales et La Ligue de l'Enseignement

>>> 15 personnes formées

FORMATIONS À L'EXTÉRIEUR

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, l'Espace Associatif a contribué à l'organisation et à l'animation de plusieurs formations extérieures, en lien avec différents partenaires territoriaux.

Les thématiques abordées ont porté notamment sur :

- **Présenter ses comptes en AG**
Pour la Mairie de Douarnenez
- **Les fondamentaux du dirigeant**
- **CFGA**
- **Suis-je éligible au mécénat ?**
Pour la MdA de Brest
- **Développer son modèle économique**
- **Présenter ses comptes en AG**
Pour la MdA de Concarneau
- **Principes de mobilisation des bénévoles**
Pour les Semeurs de la Baie
- **Organisons-nous !**
Pour Contre Vent et Marée
- **Débuter avec un smartphone et Internet**
- **Débuter avec un ordinateur et Internet**
Pour L'ARPAQ

>>> 9 sessions • 111 personnes formées

>>> 7 sessions • 43 personnes formées

CONFÉRENCE

Une conférence a été organisée en partenariat avec la Fédération de chasse du Finistère (29) sur le thème : « Responsabilité des présidents : une éthique de responsabilités et de convictions ».

Cet événement a permis de sensibiliser un large public aux enjeux de gouvernance, de responsabilité et d'engagement associatif.

>>> 300 personnes ont participé à cette conférence

ACCOMPAGNER AU NIVEAU LOGISTIQUE

Le pôle matériel événementiel propose en location un parc de sonorisation, éclairages, vidéoprojecteurs, ainsi qu'un banc de montage et des prestations audiovisuelles, comme la captation de spectacles et la réalisation de reportages.

EN 2025

42 758 €

Chiffre d'affaires (-3 537€)

260

Utilisateurs (-23)

416

Vidéos (+23)

76

Heures de filmage (+6h)

184

Heures de montage vidéo (+5h)

320

CD / DVD / clés USB (=)

189

Sonos louées (-52)

47

Éclairages loués (+8)

24

Visio-conférences

UTILISATEURS

149

de Quimper (-26)

18

de QBO sans Quimper (+5)

52

de Cornouaille sans QBO (-2)

22

Finistère sans Cornouaille (-4)

19

Hors Finistère (+4)

LA LOCATION DE MATÉRIEL



Le Pôle Matériel Événementiel propose en location différents types de matériels de sonorisation (amplis, enceintes, tables de mixage analogique et numérique, micros HF main et casques, micros chants et instruments), onze sonos au total de 80 à deux fois 550 watts, retours et caisson de basse.

Il y'a aussi l'éclairage (bars led et jeux de lumières, structures métalliques pour scènes), talkies-walkies, quatre vidéoprojecteurs, la partie vidéo avec six caméscopes dont trois professionnels (prises de vues en HD et 4K) avec accessoires dont stabilisateur d'image et régie numérique, écrans de différentes tailles dont deux translucides, etc.

Ce matériel permet d'assurer la partie technique des événements organisés par les associations, comme les kermesses, les manifestations sportives, les concerts, tous types de fêtes, conférences et réunions, aussi bien en intérieur qu'en extérieur. ■

FOCUS SUR LA CAPTATION VIDEO

Depuis quelques années, le pôle propose aux adhérents d'effectuer la réalisation complète de leurs spectacles, concerts, clips, spots, courts-métrages en formats haute-définition ou 4K, le tout finalisé sur un banc de montage professionnel puis sur clé USB ou DVD. Ce banc permet également d'effectuer du montage son, effets, titrages, ainsi que de la duplication à l'unité ou en nombre de tous types de supports non commerciaux. Possibilité également via une régie numérique d'assurer des retransmissions en direct d'événements ou de réunions, assemblées générales et autres. En outre, du matériel de visio-conférence est disponible en installation sur demande dans les salles de réunion. ■



ACCOMPAGNER SUR LA COMMUNICATION

L'année 2025 aura été marquée par une stratégie volontairement offensive pour l'imprimerie numérique. Dans un contexte concurrentiel et budgétaire exigeant, nous avons fait le choix de baisser nos tarifs d'impressions couleur, afin de dynamiser la demande.

L'ÉDITION DE BROCHURES EN PROGRESSION



Les résultats de l'année 2025 en termes de volumes de tirages sont encourageants car le nombre de tirages quadri a progressé de +11,42 %. Cette hausse ne s'explique pas uniquement par une politique tarifaire plus attractive. Elle est également le fruit d'une diversification de notre offre, avec l'introduction de nouveaux formats, de nouveaux grammages et types de papier, répondant davantage aux besoins variés des adhérents.

On constate ainsi que l'investissement réalisé en 2024 dans la nouvelle presse numérique commence à produire ses effets. Cet équipement nous permet désormais de proposer des brochures de haute qualité, avec des finitions plus professionnelles et des fonctionnalités élargies. Cette montée en gamme a contribué à renforcer l'attractivité du service et à capter de nouveaux projets (magazine SF de la 29e Dimension et revues des amis du musée de la Faïence de Quimper, programme des concerts du festival des Semaines Musicales...).

Toutefois, si l'augmentation des volumes est réelle, elle ne compense pas totalement l'impact de la baisse des tarifs sur le Chiffre d'Affaires. La progression des tirages couleur n'a pas permis d'absorber la diminution des tarifs, ni la baisse des impressions en noir et blanc qui s'accroît d'année en année liée à l'évolution des usages et à la dématérialisation croissante.

Concernant les impressions grands formats, l'année 2025 s'est révélée plus difficile que 2024. Les recettes enregistrent un recul significatif de -19,32 %. Après une année précédente particulièrement dynamique, marquée par plusieurs projets conséquents (expositions), l'activité est revenue à un niveau plus modéré. Ce ralentissement s'explique par le réemploi d'anciennes banderoles et des arbitrages budgétaires plus stricts autour de la communication événementielle.

Les difficultés budgétaires des associations ont également impacté notre activité de création de sites internet. Plusieurs rendez-vous ont été menés et des devis réalisés, témoignant d'un réel intérêt pour notre expertise. Cependant, ces projets ne se sont pas concrétisés. Dans un cas, le recours au mécénat de compétences a constitué une alternative attractive pour l'association, limitant ainsi ses engagements financiers directs. ■

EN 2025

88 833 €

Chiffre d'affaires (-10 858€)

303

Utilisateurs (+3)

358 348

Tirages (-0,47%)
53 499€ (-2,92%)

186 882

Tirages noirs (-8,95%)
12 734€ (-6,9%)

171 466

Tirages quadri (+11,42%)
40 765€ (-1,62%)

51 438

A4 quadri r/v (+16,8%)
18 485€ (+9,75%)

11 666€

CA grands formats (-19,32%)

336

Heures de PAO (= /12 103€)

8 711€

CA du façonnage (=)

2

Sites web créés (-3 / -5 390€)

9

Sites web suivis
pour mise à jour (-3 / -42€)





COOPÉRER
POUR RENFORCER
LA VIE ASSOCIATIVE
ET VALORISER
LE FAIT ASSOCIATIF

AGIR SUR LES POLITIQUES ASSOCIATIVES

Dans un contexte 2025 marqué par des tensions, il est apparu essentiel de marquer un temps d'analyse pour mieux appréhender les réalités associatives et ajuster les politiques locales. La rencontre organisée avec le CESER dans nos locaux, réunissant une quarantaine d'associations, a permis de prendre le pouls du territoire. Ces échanges ont fait émerger des constats partagés et une matière riche, précieuse pour nourrir la réflexion collective.



40 ASSOCIATIONS AUDITIONNÉES PAR LE CESER BRETAGNE

QUE SE PASSERAIT-IL SI LES ASSOCIATIONS N'EXISTAIENT PLUS ?

C'est la question à laquelle 25 membres du CESER de Bretagne (Conseil Économique Social et Environnemental Régional) sont venus chercher une réponse le mardi 29 avril, à la Maison Pierre-Waldeck Rousseau. Le CESER, qui représente la société civile, a été chargé par Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, de faire une enquête sur l'influence économique, sociale, éducative et démocratique des associations sur leurs territoires.

En cette période difficile, le CESE (national) avait déjà rendu, en mai 2025, un rapport alarmiste sur le nécessaire renforcement du financement des associations qu'il considère comme une urgence démocratique.

D'autre part, chiffres à l'appui, un récent sondage montrait qu'une grande partie du monde associatif est au bord de la rupture.

Dans un tel contexte, l'Espace Associatif a décidé de mobiliser toute son énergie pour permettre au CESER de mener à bien son enquête.

Ainsi, plus de quarante responsables associatifs ont été auditionnés, représentant toute la diversité des activités des associations de Cornouaille, grandes ou plus modestes, subventionnées ou pas, employeuses ou non, jeunes ou plus anciennes, en gouvernance collégiale ou plus classique...

Si, le matin, l'audition des élus politiques du territoire est apparue plutôt conforme à ce qu'en attendaient les conseillers et conseillères du CESER de Bretagne, l'audition des associations s'est en revanche révélée d'une étonnante richesse. Les membres de la commission ont entendu ce qu'ils étaient venus chercher : le témoignage précis et documenté d'une profusion d'activités menées dans l'intérêt général, dans toutes les strates de la société. Des activités que ni les collectivités locales, ni les entreprises privées ne seraient en mesure de prendre en charge tant elles requièrent une expertise extrêmement fine des réalités sociales ou qu'elles s'adressent à un public insuffisamment solvable. La commission a aussi été impressionnée par la justesse, la concision et la ferveur avec lesquelles chaque responsable associatif a su utiliser son temps de parole pour mettre en lumière le sens profond de son investissement.

L'Espace Associatif tient à vivement remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer à ces auditions. Nous pouvons collectivement garder une certaine fierté de l'image que nous avons laissée. Le monde associatif a prouvé, de manière incarnée et objective, qu'il est indispensable à la cohésion sociale d'un territoire. Le bénévolat, la gestion désintéressée, le sens de l'intérêt général, la liberté de s'associer sont des valeurs constitutives d'une société apaisée et juste. Les fragiliser, c'est fragiliser la démocratie. « Si les associations n'existaient plus... », ce serait le chaos.

Cette enquête donnera lieu à la publication d'un rapport qui devrait inspirer de nouvelles politiques publiques, notamment celles en faveur de la vie associative.



L'Espace Associatif Quimper Cornouaille et le mouvement associatif cornouillais organiseront, le 30 mai 2026, les États Généraux de la vie associative afin de faire le point sur une situation « qui ne tient plus » et trouver des solutions pérennes pour y remédier.

La programmation n'étant pas encore établie à ce jour, abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir toutes les informations sur cet événement. (formulaire en pied de page de notre site)

AGIR SUR LES POLITIQUES ASSOCIATIVES

L'enquête menée en Cornouaille auprès de plus de 4 000 associations dresse un panorama structuré du tissu associatif local et met en lumière ses pratiques et ses enjeux. Autant de données essentielles pour éclairer les décisions en faveur d'une vie associative durable et dynamique.



L'OBSERVATOIRE LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

UNE PHOTOGRAPHIE ESSENTIELLE DU TERRITOIRE

L'Espace Associatif, en coopération avec le RNMA, a relancé l'Observatoire local de la vie associative en Cornouaille afin de mieux comprendre le secteur associatif, ses dynamiques, ses besoins et ses perspectives. Une enquête largement diffusée pendant 6 mois, a permis de recueillir 495 réponses, répondant à l'objectif initial de 500 retours envisagés, mais surtout, témoignant de l'implication des associations et de leur intérêt pour une démarche visant à améliorer la connaissance que l'on peut avoir du secteur.

Les résultats de l'enquête permettent de dresser un panorama structurant de la vie associative en Cornouaille.

Aujourd'hui 6 600 associations actives sont recensées, dont 65 % sont concentrées dans la culture, le sport et les loisirs. Le tissu associatif cornouillais repose fortement sur le bénévolat avec 171 600 bénévoles mobilisés dans nos associations. Ce poids souligne leur rôle central dans l'animation locale, tout en venant interroger naturellement la visibilité et le rayonnement d'autres domaines comme la solidarité ou l'environnement, la défense des causes. D'une manière générale c'est aussi un marqueur sociétal intéressant à analyser.

Par ailleurs, 1 042 associations (9 %) sont employeuses, ce qui représente environ 12 362 salariés, confirmant encore leur poids économique et l'importance qu'elles représentent dans l'offre d'emploi local.

L'analyse des budgets met en lumière une réalité souvent méconnue : 56 % des associations disposent d'un budget inférieur ou égal à 10 000 euros. À l'autre extrémité, seules 6 % dépassent les 200 000 euros. Cette structuration très polarisée montre que la grande majorité des associations fonctionne avec des moyens limités. Ces éléments viennent relativiser certaines idées reçues, notamment celle qui ferait des associations un facteur majeur de déséquilibre des finances publiques. En effet, 78 % des associations financées déclarent que les fonds publics représentent 50 % ou moins de leur budget. Cela confirme une forte capacité d'autofinancement et de diversification des ressources (cotisations, dons, activités), mais aussi une certaine fragilité économique, notamment en période d'incertitude.

Enfin, l'enquête a permis de recueillir les besoins des associations locales. Ces derniers sont majoritairement centrés sur l'accès à des locaux adaptés et sur la sécurisation des financements, révélant donc des difficultés structurelles réelles. Malgré ce contexte souvent incertain, les associations restent globalement confiantes. Et cette confiance en l'avenir témoigne vraiment de leur capacité d'adaptation et de leur ancrage territorial fort. Cependant elle ne doit en aucun cas occulter les fragilités identifiées.

L'Observatoire constitue dorénavant un outil stratégique local pour mieux accompagner le secteur et valoriser le rôle des associations, mais également pour éclairer chaque décideur dans l'orientation des politiques publiques à mener. Une seconde phase du projet prévoit donc la large diffusion des résultats auprès des associations et des élus locaux. Le rapport d'enquête sera donc prochainement finalisé et présenté lors des États Généraux de la Vie Associative en Cornouaille le 30 mai prochain.

Dans l'attente, chaque association adhérente et répondante, que nous remercions sincèrement pour leur participation, a reçu l'infographie de l'enquête. Sans elle, cette connaissance ne serait pas accessible. A nous d'y faire honneur !

CONTRAT FRAIS DE SANTÉ – MGEN

Au 31 décembre 2025, le nombre d'associations adhérentes s'établit à 45, soit une diminution de 3 structures par rapport à 2024.

Cette évolution entraîne une baisse corrélative du nombre de bénéficiaires couverts.

À ce jour, 350 salariés et leurs ayants droit (contre 370 en 2024) sont affiliés au contrat EA.

Il convient de rappeler qu'en 2024, afin de rétablir l'équilibre financier et d'assurer la pérennité du dispositif pour 2025, une revalorisation significative des cotisations avait été appliquée au 1^{er} janvier 2025 :

- +22 % sur la garantie de base
- +55 % sur l'option

Les niveaux de prestations, quant à eux, demeurent inchangés sur 2025.

À compter du 1^{er} janvier 2026, aucune revalorisation tarifaire du contrat n'est prévue. Sous réserve de la validation définitive par la direction technique (les données consolidées devant nous être transmises au début du 2^e semestre), le contrat devrait être à l'équilibre pour 2025.

En synthèse, aucune augmentation contractuelle n'est prévue. Toutefois, la revalorisation du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale), porté à 4 005 € en 2026 (+2 % par rapport à 2025), entraîne mécaniquement une hausse des cotisations indexées sur ce plafond.

45
Associations (-3)

241
Actifs assurés (-8)

109
Ayants-droits (-12)

ÉCOLOGIE



MISE EN ŒUVRE D'ACTES DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Engagée dans une démarche écoresponsable, les associations de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau agissent en faveur de la transition écologique. Le compostage et le tri des déchets constituent deux actions phares, ancrées dans leur quotidien.

DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE EN PLEIN ESSOR

Installé à proximité de la Maison Pierre Waldeck-Rousseau, le composteur partagé confirme en 2025 son rôle d'équipement de proximité au service de la transition écologique.

Mis à disposition de tous, il est aujourd'hui régulièrement alimenté à la fois par les associations résidentes de la maison des associations et par les habitants du quartier, témoignant d'une appropriation progressive du dispositif.

Afin d'accompagner et de structurer cette pratique, des ateliers de sensibilisation au compostage ont été proposés tout au long de l'année. Sur les six sessions programmées, cinq ont pu être organisées grâce à la coopération de Quimper Agglomération, réunissant en moyenne quatre participants par atelier. Ce format en petit groupe a favorisé la qualité des échanges, permettant à chacun d'acquérir les bons réflexes et de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion des biodéchets.

Au-delà de l'apprentissage technique, ces ateliers ont contribué à renforcer les liens entre habitants et à faire émerger une dynamique collective autour du composteur. Les participants deviennent progressivement des relais au sein du quartier, diffusant les bonnes pratiques et encourageant de nouveaux usagers à s'impliquer.

Cette montée en compétence se traduit aujourd'hui par des usages concrets : le compost produit est désormais réutilisé par les habitants pour leurs plantations, inscrivant pleinement le projet dans une logique de circuit court et d'économie circulaire. Ce cycle vertueux, de la production à la valorisation, illustre l'impact positif du dispositif à l'échelle locale.

Fort de ces résultats encourageants, le projet de compostage partagé ouvre des perspectives de développement pour les années à venir. L'enjeu sera notamment d'élargir la participation, de renforcer la régularité des apports et de poursuivre les actions de sensibilisation afin d'ancrer durablement ces pratiques dans le quotidien des habitants. ■

LE TRI DES DÉCHETS

L'Espace Associatif a mis en place le tri des déchets dans tout le bâtiment avec ÉLISE.

DISPONIBLE À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT À L'ENTRÉE :

- 1 cendrier

SONT À DISPOSITION DANS TOUTES LES SALLES :

- 1 poubelle pour le papier
- 1 poubelle classique pour les déchets alimentaires, papiers souillés, mouchoirs, essuie-mains...

DES BACS DE TRI SPÉCIFIQUES SE TROUVENT DANS L'OFFICE DU REZ-DE-CHAUSSÉE POUR LES AUTRES DÉCHETS :



1 container
VERRE



1 poubelle
verte
CANETTES



1 poubelle
orange
GOBELETS
PLASTIQUE



1 poubelle
jaune
BOUTEILLES
PLASTIQUE



1 poubelle
marron
DÉCHETS
TOUT-VENANT



EN 2025

2 kg

De mégots

20 kg

De plastiques

795 kg

De papiers / cartons

26 kg

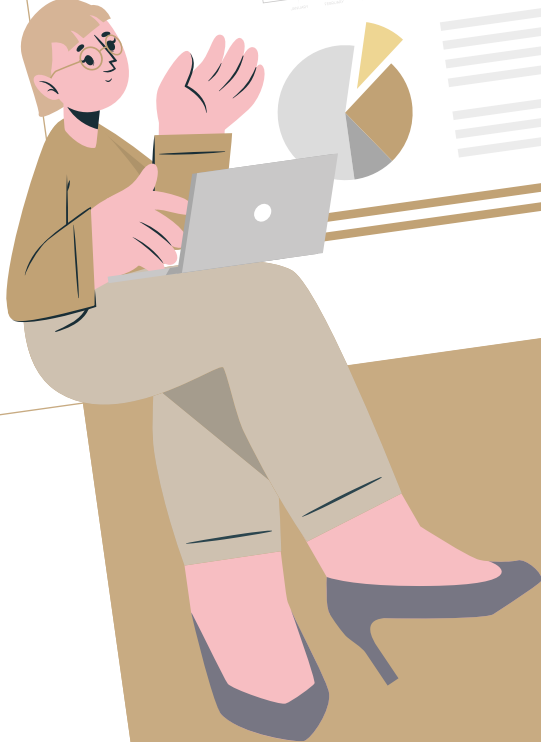
De gobelets / bouteilles

130 kg

De verre

3,5 kg

De métaux



ANNEXES

COMPTE DE RÉSULTAT

	2023	2024	Évolution →	2025
Ventes de prestations	350 311 €	397 352 €	+4,33 %	414 538 €
Subventions d'exploitation	447 776 €	447 381 €	-1,17 %	442 152 €
Produits de gestion courante	34 487€	37 168 €	+26,51 %	47 023 €
Transfert de charges et reprise de provisions	4 749 €	15 175 €		1 595 €
Produits exceptionnels + financiers	34 752€	35 414€		6 240 €
TOTAL DES PRODUITS	872 075 €	932 490 €	-2,25 %	911 548 €
Achats	40 915 €	31 555 €	+8,69 %	34 296 €
Services extérieurs	101 030 €	114 456 €	+0,55 %	115 089 €
Autres services extérieurs	87 555 €	73 248 €	+1,67 %	74 469 €
Impôts et taxes	15 214 €	16 180 €	+11,99 %	18 120 €
Charges de personnel	588 893 €	642 032 €	+3,20 %	662 559 €
Charges financières + gestion courante	1 170 €	2756 €		12 235 €
Charges exceptionnelles	30 526 €	13 764 €	-100 %	0 €
Dotations aux amortissements	12 590 €	23 380 €		28 200 €
TOTAL DES CHARGES	877 893 €	917 371 €	+3,01 %	944 968 €
Résultat d'exploitation	-8 880 €	-3 831 €		-37 778 €
Résultat financier	2 711 €	4 179 €		4 358€
Résultat courant	-6 169 €	348 €		-33 420 €
Résultat exceptionnel	351 €	14 771 €		0 €
Résultat de l'exercice	-5 818 €	15 118 €		-33 420 €

BILAN

BILAN AU 31/12/2025

		ACTIF	PASSIF	
		453 135 €	453 135 €	
FONDS DE ROULEMENT 135 594 €			41 233 €	FONDS PROPRES
EXCÉDENT EN F.R. 108 148 €	IMMOBILISATIONS	101 315 €		
TRÉSORERIE 243 742 €	STOCKS	3 663 €	153 959 €	PROVISIONS FONDS DÉDIÉS
	CRÉANCES USAGERS	31 430 €		
	AUTRES CRÉANCES	72 985 €		
			41 717 €	DETTES FINANCIÈRES
			52 129 €	DETTES FOURNISSEURS
	TRÉSORERIE	243 742 €	164 097 €	AUTRES DETTES

BILAN AU 31/12/2024

		ACTIF	PASSIF	
		530 163 €	530 163 €	
FONDS DE ROULEMENT 190 468 €			78 403 €	FONDS PROPRES
EXCÉDENT EN F.R. 99 362 €	IMMOBILISATIONS	108 468 €		
TRÉSORERIE 289 830 €	STOCKS	4 984 €	146 659 €	PROVISIONS FONDS DÉDIÉS
	CRÉANCES USAGERS	51 667 €		
	AUTRES CRÉANCES	75 214 €		
			73 874 €	DETTES FINANCIÈRES
			82 745 €	DETTES FOURNISSEURS
	TRÉSORERIE	289 830 €	148 482 €	AUTRES DETTES

ORIENTATIONS FINANCIÈRES 2026

LE BUDGET	Réalisé 2025	Budget 2026
PRODUITS		
VENTES ET PRESTATIONS	414 538 €	426 146 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	442 152 €	462 480 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	47 023 €	37 931 €
PRODUITS FINANCIERS	6 240 €	6 740 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	0 €
REPRISES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 595 €	0 €
TRANSFERTS DE CHARGES	0 €	0 €
TOTAL DES PRODUITS	911 548 €	933 297 €
ACHATS		
ACHATS	34 296 €	33 584 €
SERVICES EXTÉRIEURS	115 089 €	91 779 €
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	74 469 €	88 962 €
IMPÔTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILÉS	18 120 €	21 152 €
CHARGES DE PERSONNEL	662 559 €	664 819 €
CHARGES FINANCIÈRES ET DE GESTION COURANTE	12 235 €	1 310 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0 €	1 091 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	28 200 €	30 600 €
TOTAL DES CHARGES	944 968 €	933 297 €
RÉSULTAT NET	- 33 420 €	0 €

LES ACTIONS 2026

ACCUEIL AU SEIN DE LA NOUVELLE MAISON

- › Aménagements du Hall pour la convivialité
- › Animation découverte pour faire vivre le Hall
- › Cabine téléphonique pour les bureaux partagés
- › Création d'un véritable bureau de Co-working

ACCOMPAGNEMENT

- › Renforcement du programme de formation
- › Création du programme de formations professionnelles
- › Extension de la visio aux grandes salles

COOPÉRATION

- › Impulser les coopérations autour du tiers lieu associatif
- › Assurer le renforcement de la représentation des acteurs : lancement des Etats Généraux de la Vie associative.
- › Proposer un programme de débats

ÉCOLOGIE

- › Installation de récupérateurs d'eau de pluie
- › Lancer la journée Salutaire.



ESPACE ASSOCIATIF QUIMPER CORNOUAILLE

Maison Pierre Waldeck-Rousseau

1 allée Monseigneur Jean-René Calloc'h - 29000 QUIMPER

contact@espaceassociatif.bzh

02 98 52 33 00



<https://espaceassociatif.bzh>



Association loi 1901, agréée d'éducation populaire et composée de représentants d'associations.

HORAIRES D'ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX ASSOCIATIONS :

Toute l'année du lundi au dimanche, de 8h30 à 23h
L'accès se fait par badge le week-end et après 18h en semaine

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES :

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
Pendant les vacances scolaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h